

VILLAGE DE SENNEVILLE



Vous souhaitez planter un arbre sur votre propriété en 2024 ?

Senneville participe à la campagne de verdissement résidentiel *Ensemble on verdit!*

Senneville est fière d'annoncer qu'elle participera pour la deuxième année consécutive, à la campagne de verdissement résidentiel *Ensemble on verdit*, une initiative du GRAME qui permet d'offrir un service clé en main de plantation subventionnée sur les terrains privés. Cette subvention permettra aux citoyens et citoyennes de profiter de la plantation d'un ou maximum de trois arbres à un coût réduit de 50 \$ par arbre.

Le service de plantation sera offert du 1er mai au 1er octobre 2024 en fonction de la disponibilité des fonds. L'achat d'un arbre avec *Ensemble on verdit* inclut :

- L'arbre d'un diamètre de 35 mm;
- Les intrants de plantation (terre, paillis, mycorhizes);
- Un protège-tronc pour l'hiver;
- La plantation de l'arbre par l'équipe de professionnels du GRAME;
- L'accès au service à la clientèle pour répondre à toutes vos questions;
- Une garantie d'un an sur la santé de l'arbre (sous certaines conditions).

Pour plus d'informations, rendez-vous au ensembleonverdit.org ou contactez le GRAME au ensembleonverdit@grame.org.

Votre service de l'urbanisme, environnement, permis et inspections

Le service de l'urbanisme a pour mandat de planifier, de gérer et de contrôler le développement du territoire. À cette fin, il élabore des règles d'aménagement qui encadrent l'évolution de chaque secteur, qu'il soit urbain ou rural. Ce service a pour objectif de soutenir et encourager le développement des différentes utilisations du sol dans un contexte d'amélioration de la qualité de vie. Il voit à la gestion de l'évolution des secteurs déjà développés ou en développement, en s'appuyant sur des préoccupations économiques, environnementales et de design urbain.

Pour accomplir ce mandat, le service de l'urbanisme élabore un plan d'urbanisme qui détermine les orientations d'aménagement et les affectations du sol qui sont favorisées, ainsi que les objectifs à atteindre au cours des prochaines années selon les principes retenus par le conseil municipal, en tenant compte des attentes de la population et des différents acteurs économiques.

Afin d'assurer le respect de ce plan d'urbanisme, ce service assume l'élaboration de tous les règlements d'urbanisme qui permettront d'atteindre sa concrétisation.



Application des règlements municipaux, provinciaux et fédéraux

L'équipe de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est responsable de veiller à l'application des règlements d'urbanisme (zonage, plan d'urbanisme, plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA),...mais a également l'obligation de faire appliquer des règlements provenant d'instances provinciales et fédérales ([Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation](#) et [Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs](#)).

Lorsqu'un citoyen fait une demande de permis, un processus s'enclenche afin d'analyser le dossier et traiter l'information. Il est possible que suivant des critères précis, une demande se voit acheminée au comité consultatif d'urbanisme (CCU).

CCU

L'équipe doit préparer les dossiers des citoyens incluant des demandes et documents requis afin de les présenter aux membres du comité consultatif d'urbanisme lors des réunions mensuelles. Ensuite, les recommandations et avis du CCU permettent au conseil municipal d'accepter ou refuser un dossier (projet). Le CCU siège à huis clos tous les mois et est constitué de sept (7) membres permanents : deux (2) conseillers municipaux et cinq (5) résidents nommés, dont le mandat est de deux (2) ans.

Pour plus d'information sur la mission du CCU, visitez la page : <https://www.senneville.ca/urbanisme-et-environnement/comite-consultatif-urbanisme/>

Inspection

De plus, les inspections sur le territoire sont essentielles pour assurer la sécurité, la conformité, la prévention des risques, la qualité de vie et la protection de l'environnement au sein de la communauté.

Découvrez le Club social 55 ans et plus !

Vous avez 55 ans et plus et vous recherchez des activités et des rencontres amicales, le comité organisateur vous invite à vous joindre au *Club social 55 ans et plus* de Senneville.

Ce club propose une programmation annuelle variée, spécialement conçue pour répondre aux intérêts et aux besoins des aînés de la communauté.



Programmation annuelle

En plus des activités régulières (aquarelle, cours de bridge duplicata, initiation au pickleball,...), le *Club social 55 ans et plus* organise également des sorties spéciales notamment aux Grands Ballets Canadiens, au vignoble, au Musée des beaux-arts de Montréal,...

Joignez-vous!

Rejoindre le *Club social 55 ans et plus*, c'est rejoindre une communauté accueillante qui s'engage à répondre à vos besoins et assurer de belles rencontres.

Pour connaître notre programmation annuelle complète et rester informé de nos dernières nouvelles et activités, rendez-vous sur le site Internet de la municipalité à l'adresse [Club social 55 ans + - Village de Senneville](#). Vous pouvez également nous contacter directement par courriel clubsocialsenneville@gmail.com pour plus d'informations.

Compte de taxes

Vous avez jusqu'au **27 mai prochain** pour effectuer le deuxième versement des taxes municipales.

Les paiements peuvent être effectués par le suivant :

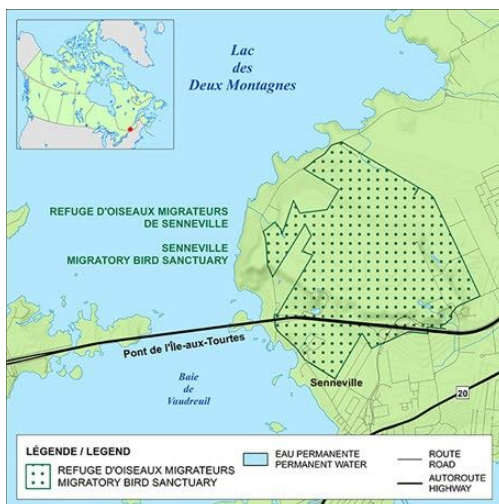
- **Par la poste** : faites parvenir un ou plusieurs chèques postdatés à l'ordre du Village de Senneville en utilisant les talons de paiement joints à votre compte de taxes;
- **En personne à l'hôtel de ville**: Les paiements en personne peuvent être effectués par chèque libellé à l'ordre du Village de Senneville, par carte



de débit ou en espèces. Il est également possible de déposer votre paiement par chèque dans la chute à courrier qui se trouve sur le mur extérieur de l'hôtel de ville (côté garage municipal).

Veuillez noter que vous ne pouvez pas effectuer de paiement par carte de crédit.

- **Au comptoir/guichet de votre institution financière** avec les coupons de versement détachables.
- **En ligne par le biais du site Internet des institutions financières suivantes : Caisse Desjardins, CIBC, BMO, TD Canada Trust, Banque Laurentienne, Banque Scotia ainsi que la Banque Nationale**



Saviez-vous que la pollution lumineuse pouvait affecter négativement les oiseaux?

La pollution lumineuse se définit comme une utilisation excessive ou inappropriée de la lumière artificielle, en particulier de faisceaux lumineux dirigés vers le ciel ou l'horizon

Rappelons qu'une vaste partie du territoire de Senneville est incluse dans le refuge d'oiseaux migrateurs de Senneville.

Les oiseaux sont essentiels à notre planète et aux économies locales. Les oiseaux fournissent des services écosystémiques (pollinisent, dispersent des graines et aident à combattre les insectes), servent de référence pour la santé de l'environnement, augmentent l'habitabilité et relient les personnes de tous âges et de toutes capacités au monde naturel.

Les oiseaux sont d'excellents indicateurs de l'état de l'environnement, des sentinelles de la nature. Leur étude nous permet de connaître l'état général de nos écosystèmes et de l'environnement.

Impacts

Un éclairage en hauteur, de forte intensité, de couleur froide (blanche) et orienté vers le ciel perturbe les oiseaux qui migrent la nuit : ils peuvent être désorientés, avoir de la difficulté à se prémunir contre les prédateurs et à se

repérer par rapport aux étoiles. Leur voyage est donc rallongé, et ils peuvent s'épuiser ou percuter des objets comme des bâtiments. Ceci peut également les faire dévier de leur trajectoire migratoire.

La pollution lumineuse peut aussi dérégler l'horloge biologique et affecter la recherche de nourriture. Les oiseaux confondent le lever du jour avec la lumière artificielle de la ville et se mettent en action plus tôt, par exemple en se mettant à chanter en pleine nuit.

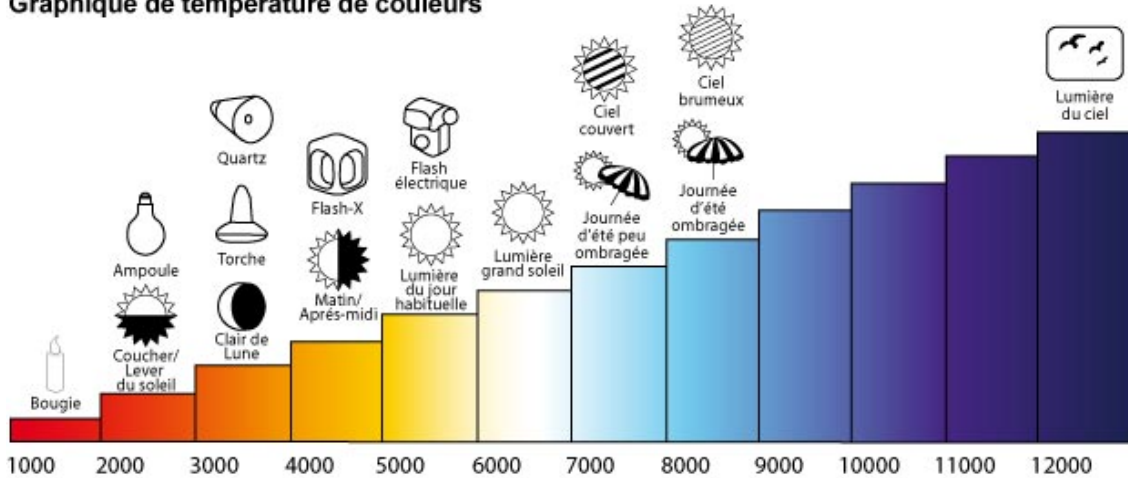
On sait maintenant que le calendrier de reproduction est affecté par la pollution lumineuse : La reproduction printanière est hâtive pour certains oiseaux, les exposant au froid et à la rareté de la nourriture.

Bonnes pratiques

- **Éteindre les luminaires** après les heures d'activité. Utiliser un éclairage doté d'une minuterie ou d'un capteur de mouvement pour limiter l'éclairage à sa période d'utilisation utile.
- Installer des éclairages à hauteur relativement basse. **Éclairer vers le sol**, de sorte que l'espace éclairé soit le plus restreint possible.
- **Choisir un éclairage de faible intensité**. Utiliser un éclairage LED muni d'un gradateur. En hiver, un éclairage de faible intensité permet d'éviter que la neige ne reflète trop de lumière vers le ciel. Limiter le niveau de luminosité. À titre indicatif, un niveau de luminosité de 5 lux est suffisant pour se déplacer (le nombre de lux étant le nombre de lumens / mètre²).
- **Tenir compte de la température de la couleur** lors du design d'installations permanentes d'éclairage. Il est préférable de programmer un éclairage de couleur chaude (de 2000 à 3000 K), du moins près des habitats. Favoriser des ampoules rouges ou ambres à l'extérieur des maisons.

[*https://www.quebecoiseaux.org/fr/pollution-lumineuse](https://www.quebecoiseaux.org/fr/pollution-lumineuse)

Graphique de température de couleurs



Distribution de compost

À compter du 7 mai prochain, la municipalité offre le compost gratuitement à ses résidents.

Le compost sera disponible au 53, chemin de Senneville (près de l'avenue Sunset). N'oubliez pas d'apporter votre pelle et votre contenant pour récupérer le *compost*.

Les quantités étant limitées, le compost sera disponible selon le mode « premier arrivé, premier servi ».

Pour plus d'information



Collecte d'encombrants

Les encombrants sont définis comme des déchets non industriels qui, à cause de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières d'ordures ménagères / matières résiduelles.

Date de la collecte : 10 mai

Quelles sont les matières acceptées?



- Appareils électroménagers de toutes grosseurs
- Bains, toilettes, éviers
- Armoires, bibliothèques, bureaux, tables, chaises
- Portes, fenêtres
- Gros cartons

[Pour plus d'information](#)

Collecte de branches

À compter de cette semaine le service de collecte de branche reprendra pour la saison 2024.

La collecte de branches a lieu aux deux semaines les mardis de la mi-avril à la mi-novembre (si les conditions météorologiques le permettent)



(23 avril – 7 mai – 21 mai – 4 juin – 18 juin – 2 juillet – 16 juillet – 30 juillet – 13 août – 27 août – 10 septembre – 24 septembre – 8 octobre – 22 octobre – 5 novembre)

IMPORTANT – Occasionnellement, la date de la collecte peut varier en raison de tâches urgentes des employés des travaux publics.

[Pour plus d'information](#)

Un appel à garder notre communauté propre



Alors que le printemps s'installe doucement sur notre belle communauté, nous lançons un appel à tous les résidents afin d'assurer le maintien de la propreté devant leur maison.

Afin de faciliter vos efforts, nous sommes heureux de vous annoncer que des **sacs en papier seront disponibles à l'hôtel de ville**, situé au 35, chemin de Senneville (jusqu'à épuisement des stocks). Ces

sacs peuvent être utilisés pour la collecte des déchets de jardinage, des feuilles mortes ou tout autre débris organique.

Chiens

Tenez votre chien en laisse!

Tout propriétaire d'un chien résidant à Senneville doit s'assurer de le déclarer à la municipalité et obtenir une médaille d'identification pour chien (**gratuit**) .

De plus, n'oubliez pas que lors des promenades, il est obligatoire de tenir son chien **en laisse** et aidez-nous à garder notre environnement propre en nettoyant immédiatement les excréments de votre animal.



Pour plus d'information



Journée de commémoration du décès de l'agent André Lalonde

Nous souhaitons souligner les 28 ans du décès de l'agent André Lalonde. L'agent Lalonde a été abattu à Senneville, à l'intersection du chemin de Senneville et de l'avenue Elmwood, dans l'exercice de ses fonctions le 29 avril 1996.

Nos pensées vont à sa famille ainsi qu'à tous les policiers du SPVM.

Journée nationale des patriotes / Fête de la Reine

Veillez noter que l'Hôtel de Ville sera fermé le lundi 20 mai en raison de la Journée nationale des patriotes / Fête de la Reine.

Les opérations municipales reprendront le mardi 21 mai. Si vous avez une urgence concernant les travaux publics ou avez besoin d'assistance immédiate pendant la fermeture, veuillez composer le **514 630-1234**.

**CARNET DE
LOISIRS**

**DATES À
RETENIR**

DERNIÈRES

PONT L'ILE-AUX-

[NOUVELLES](#)

[TOURTES](#)

[INFO TRAVAUX](#)

[DEMANDE EN LIGNE](#)

VILLAGE DE SENNEVILLE



Would You Like to Plant a Tree on Your Property in 2024?

Senneville participates in the *Ensemble on verdit* residential greening campaign!

Senneville is proud to announce that, for a second consecutive year, it will be participating in the *Ensemble on verdit* residential greening campaign, a GRAME initiative that offers a turnkey subsidized tree-planting service on private property. This subsidy will enable citizens to benefit from the planting of one or up to three trees at a reduced cost of \$50 per

tree.

The planting service will be offered from May 1 to October 1, 2024, subject to the availability of funds. The purchase of a tree with *Ensemble on verdict* includes:

- The tree, 35 mm in diameter;
- Planting inputs (soil, mulch, mycorrhizae);
- A trunk protector for winter;
- Tree planting by GRAME's team of professionals;
- Access to customer service to answer all your questions;
- A one-year tree health guarantee (under certain conditions).

For more information, visit ensembleonverdit.org or contact GRAME at ensembleonverdit@grame.org.

Your Urban Planning, Environment, Permits and Inspections Department

The role of the Urban Planning Department is to plan, manage and control the development of our territory. To this end, it elaborates development regulations that govern the evolution of each sector, whether urban or rural. The aim of this department is to support and encourage the development of different land uses in a context of improving quality of life. It is responsible for managing the evolution of sectors already developed or under development, based on economic, environmental and urban design concerns.



To fulfill this mandate, the Urban Planning Department elaborates an urban plan that determines the development orientations and land uses that are favoured, as well as the objectives to be achieved over the next few years according to the principles adopted by the municipal council, taking into account the expectations of the population and the various economic players.

To ensure compliance with this urban plan, this department is responsible for drawing up all the urban planning by-laws required to make it a reality.

Application of municipal, provincial and federal regulations

The Urban Planning, Permits and Inspection team is responsible for overseeing the application of urban planning bylaws (zoning, urban plan, site planning and architectural integration program (SPAIP), etc.), as well as enforcing regulations issued by provincial and federal authorities ([Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation](#) et [Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs](#)).

When a citizen applies for a permit, a process is set in motion to analyze the file and process the information. Depending on specific criteria, a request may be referred to the **Planning advisory committee (PAC)**.

PAC

The team prepares citizens' files, including applications and required documents, for presentation to members of the PAC at monthly meetings. The PAC's recommendations and opinions then enable the municipal council to accept or reject a dossier (project). The PAC sits in camera every month and is made up of seven (7) permanent members: two (2) municipal councillors and five (5) appointed residents, whose term of office is two (2) years.

For more information on the PAC's mission, visit: [Planning advisory committee \(CCU\) - Village de Senneville](#)

Inspection

Inspections on the territory are essential to ensure safety, compliance, risk prevention, quality of life and environmental protection within the community.



Discover the **Social Club 55 + !**

If you're 55 or over and looking for friendly get-togethers and activities, the organizing committee invites you to join the *Senneville Social Club 55 +*.

The Club offers a varied annual program, specially designed to meet the interests and needs of the community's seniors.

Annual program

In addition to regular activities (watercolour painting, duplicate bridge courses, pickleball initiation, etc.), the *Social Club 55 +* also organizes special outings, notably to the Grands Ballets Canadiens, the vineyard, the Montreal Museum of Fine Arts, etc.

Come and join us!

When you join the *Social Club 55 +*, you'll be part of a welcoming community committed to meeting your needs and ensuring great encounters.

To find out about our full annual program and keep up to date with our latest news and activities, visit the municipal website at [Social Club 55 + - Village de Senneville](#). You can also contact us directly by email clubsocialsenneville@gmail.com for more information.

Municipal Taxes

You have until May 27 to make your second municipal tax payment.

Accounts can be paid by the following:

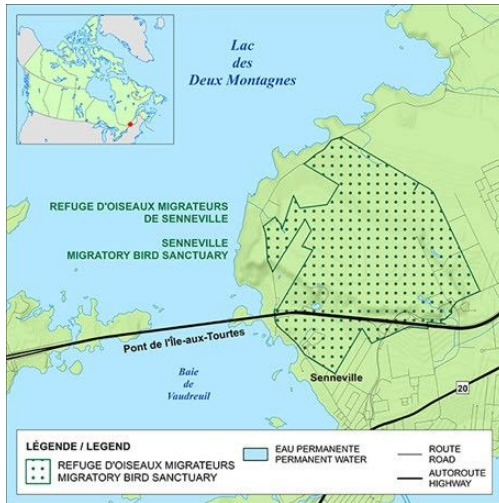
- **By mail:** send one or more post-dated cheques payable to the Village of Senneville using the payment stubs attached to your tax account;
- **In person at the town hall:** Payments in person can be made by cheque to the order of the Village of Senneville, by debit card or in cash. It is also possible to deposit your payment by cheque in the mail chute that is on the exterior wall of town hall (near the municipal garage). Credit card payments are not accepted.
- **At the ATM machine/counter of your financial institution** with detachable payment coupons.
- **Online through the website of the following financial institutions: Caisse Desjardins, CIBC, BMO, TD Canada Trust, Laurentian Bank, Scotiabank and National Bank**



Did You Know That Light Pollution Can Have a Negative Impact on Birds?

Light pollution is defined as the excessive or inappropriate use of artificial light, namely light beams directed towards the sky or horizon.

A large part of Senneville's territory is included in the Senneville Migratory



Bird Sanctuary.

Birds are essential to our planet's ecology—and to local economies. Birds provide ecosystem services (pollination, seed dispersal and insect control), act as benchmarks for environmental health, increase livability, and connect people of all ages and abilities to the natural world.

Acting as sentinels of nature, birds are excellent indicators of environmental health. The study of birds enables us to learn about the general state of our ecosystems and the environment.

Impacts

High-set, bright, “cool” (white) lights pointing upwards at the sky disturb birds migrating at night: they can become disoriented, have difficulty warding off predators and finding their bearings in relation to the stars. As a result, their journey is lengthened, and they may become exhausted or collide with structures such as buildings. This can also cause them to deviate from their migratory path.

Light pollution can also upset birds' biological clock and affect foraging. Birds confuse daybreak with artificial city light, becoming active earlier—singing in the middle of the night, for example.

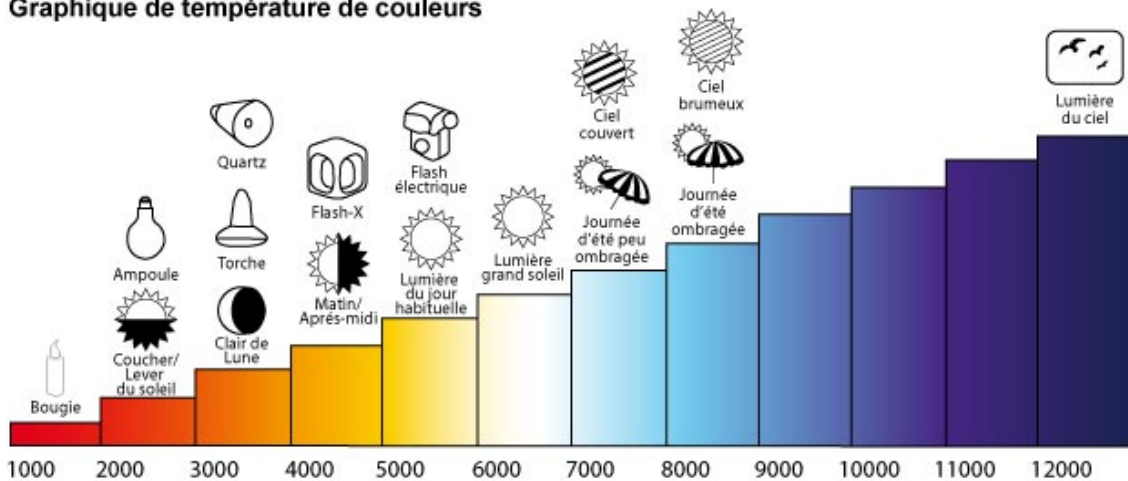
In addition, we now know that the breeding calendar is also affected by light pollution: spring breeding is early for some birds, exposing them to the cold and scarcity of food.

Best practices

- **Turn off lights** after hours. Use timers or motion sensors to limit lighting to necessary times only.
- Keep lighting as low to the ground as possible. **Direct lighting downwards**, so that the area lit is as small as possible.
- **Choose low-intensity lighting.** Use dimmable LED lighting. In winter, low-intensity lighting prevents snow from reflecting too much light upwards. Limit lighting levels. As an example, level of 5 lux is sufficient to move around safely (lux = number of lumens per sq. meter).
- **Choose warmer colors** when designing permanent lighting installations. Programming warmer colored lighting (2000 to 3000 K) is best, namely near habitats. Favour red or amber bulbs outside homes.

[*https://www.quebecoiseaux.org/fr/pollution-lumineuse](https://www.quebecoiseaux.org/fr/pollution-lumineuse)

Graphique de température de couleurs



Compost Distribution

As of May 7, the municipality will be offering free compost to its residents.

Compost will be available at 53 Senneville Road (near avenue Sunset). Don't forget to bring your shovel and container to pick up the compost.

As quantities are limited, compost will be available on a *first-come, first-served basis*.



For more information



Bulk Waste Collection

Bulk waste is defined as non-industrial waste that, because of its size, volume or weight, **cannot be accepted in regular household or residual waste collections.**

Collection date: May 10

What materials are accepted?

- Appliances of all sizes
- Baths, toilets, sinks
- Cabinets, bookcases, desks, tables, chairs
- Doors, windows
- Large cardboard boxes

For more information

Branch Collection

Starting this week, the branch collection service will resume for the 2024 season.

Branch collection takes place every two weeks on Tuesdays from mid-April to mid-November (weather permitting)

(April 23 - May 7 - May 21 - June 4 - June 18 - July 2 - July 16 - July 30 - August 13 - August 27 - September 10 - September 24 - October 8 - October 22 - November 5)



IMPORTANT - Occasionally, collection dates may vary due to urgent work by Public Works employees.

For more information



Keep our Community Clean

As spring slowly settles over our beautiful community, we're calling on all residents to keep their front yards clean.

To facilitate your efforts, we are pleased to announce that **paper bags will now be available at the town hall, located at 35 Senneville Road**

(while supplies last). These bags can be used to collect garden waste, dead leaves or any other organic debris.

Dogs

Keep Your Dog on a Leash!

All dog owners living in Senneville must register their dog with the municipality and obtain a **dog tag** (free of charge).

Also do not forget to keep your dog on a **leash** when out for a walk, and help us keep our surroundings clean by immediately cleaning up your pet's excrements.





Commemoration Day of the Death of Constable André Lalonde

We wished to mark the 28th anniversary of the death of police constable André Lalonde. Constable Lalonde was shot and killed in Senneville, at the intersection of Senneville Road and Elmwood Avenue, while on duty on April 29, 1996.

Our thoughts are with his family and all the officers of the SPVM.

National Patriots' Day / Victoria Day

Please note that Town Hall will be closed on Monday, May 20, in observance of National Patriots' Day / Victoria Day.

Municipal operations will resume on Tuesday, May 21. If you have a public works emergency or require immediate assistance during the closure, please call **514-630-1234**.

RECREATION
BOOKLET

EVENT
UPDATES

[LATEST NEWS](#)

[L'ILE-AUX-TOURTES BRIDGE](#)

[INFO WORK](#)

[ONLINE REQUEST](#)



Copyright © 2024 Village de Senneville, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)



Publication: 04/30/2024 | SENNEVILLE